



CONSEIL DÉPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHÔNE

# 13 avril 2021

## une assemblée générale porteuse de mobilisation

**DGAS**

C'est nombreux en présentiel et en visio-conférence que s'est tenue l'assemblée générale du 13 avril 2021. La première partie de cette réunion syndicale a été consacrée à un point d'étape effectué avec les personnels médicaux et médico-sociaux et relatif à une demande de rendez-vous sollicité auprès de Madame la Présidente afin de pouvoir rouvrir le dialogue sur la question de la légitime revalorisation du régime indemnitaire. Le courrier transmis le 25 mars à Madame la Présidente et qui, depuis, a fait l'objet de nombreux rappels afin d'obtenir une audience n'a pas permis d'établir un contact. Etant donné l'absence de

retours ou de perspectives de rencontres a amené le personnel présent et nos organisations syndicales à **acter le dépôt d'un préavis de grève pour la journée du 27 avril 2021**. Cette journée commencera par une Assemblée Générale programmée de 9h00 à 11h30 suivie d'une mobilisation dont les détails vous seront communiqués sur place. Évidemment que le présentiel s'impose, le respect scrupuleux des gestes barrières sera de rigueur. Un RDV devrait nous être fixé en fin de semaine. Soyez nombreux à vous libérer pour participer au préavis. Un mail vous fera connaître la date du rendez-vous.

Concernant plus particulièrement les professionnels de la prévention sociale, de l'enfance-famille ou de l'insertion, la deuxième partie de notre assemblée générale a permis d'aborder à nouveau les difficultés d'exercice actuelles, de revenir sur le courrier adressé à Madame la Présidente en date du 2 avril concernant la protection de l'enfance avec une demande d'audience en urgence toujours pas honorée, et de faire retour à l'assemblée de nos revendications liées aux conséquences du reconfinement du 6 avril 2021, à savoir :

- ▶ La mise en œuvre de l'accès au télétravail à la DGAS, partout où c'est possible et pour les agents qui le souhaitent. À la DGAS, y compris à la DPMIS, l'accès au télétravail constitue encore aujourd'hui un véritable frein pour lequel les refus sont encore trop nombreux.
- ▶ La réorganisation de l'accueil dans les MDS en priorisant les missions d'urgence et en réduisant l'amplitude horaires des sites si nécessaire... Alors que de nombreuses institutions sont fermées, que du personnel est en congé ou en AEA, on ne peut exiger du personnel présent de faire face à la même charge de travail « comme si de rien était. »
- ▶ La proposition au personnel qui assure en présentiel la continuité du service public depuis le 1<sup>er</sup> confinement et qui montre les signes d'un épuisement et d'un stress très importants, des temps de repos compensateurs pris sur des AEA, toutes missions d'accueil confondues des MDS au pôle insertion en passant par les MBA, le Ceggid, les centres de planification, les pôles de santé et de PMI...
- ▶ La création d'un pool de personnels supplémentaires "Renfort COVID" pour soutenir les MDS ou les sites en souffrance (15 agents).
- ▶ La fourniture régulière de matériel de protection – masques et gel – pour les agents au quotidien dans les MDS avec un protocole de distribution simplifié. ➡

**L'organisation du travail en pleine période de reconfinement, accompagnée du changement de la période de vacances scolaires et du maintien de toutes les missions, a bien évidemment été abordée.**

Dans ce cadre nous avons formulé un courrier déposé cette semaine à la DRH en demandant la tenue d'une réunion en urgence afin de pouvoir anticiper plusieurs scénari de fonctionnement. En effet, à ce jour, nous ne pouvons nous projeter au-delà d'une semaine et c'est particulièrement anxiogène pour le type de missions exercées et la responsabilité qui est la nôtre en matière de continuité de service public.

Nous demandons à ce que soient établies des lignes directrices claires en prévision de la rentrée scolaire du 26 avril et d'un confinement qui reste à confirmer début mai... Nous demandons par exemple que soit proposés des temps de repos compensateur pris sur des AEA – toutes missions d'accueil confondues, toutes directions confondues – au personnel qui assure en présentiel la continuité du service public depuis le premier confinement et qui montre les signes d'un épuisement et d'un stress très important.

**Si cette réunion n'était pas mise en place, ou qu'aucune consigne venant rassurer, encadrer la fin de la période de vacances et de confinement n'était communiquée, un droit d'alerte général serait déposé dans les jour à venir.**

**Sur le plan de la protection de l'enfance, les rencontres du 20 novembre 2020, du 10 mars 2021 n'ayant permis aucune réelle prise en compte de l'urgence à repositionner la collectivité sur l'intérêt premier de l'enfant et la protection des professionnels confrontés aux errances de la politique en vigueur, nos syndicats avec les syndicats CGT de l'AEMO, de l'ADDAP-13, de JB Fouques, ont décidé d'agir et faire du 18 mai une journée de mobilisation et d'action pour la protection de l'enfance.**

### **En résumé à retenir :**

- ▶ **RDV à venir** dans le cadre du préavis de grève du 27 avril spécifique aux personnels médicaux et médico-sociaux
- ▶ **27 avril** : journée d'action avec assemblée générale de 9h00 à 11h30 suivie d'une mobilisation
- ▶ **30 avril 2021 au soir** : RDV détente entre les personnels concernés et l'avocat de la CGT et de la FSU
- ▶ **Semaine du 26 au 30 avril** : attente d'une réunion spécifique "consignes d'organisation, de confinement, fin des vacances scolaires" ou dépôt d'un droit d'alerte général.
- ▶ **18 mai 2021** : action spécifique protection de l'enfance privé / public
- ▶ **20 mai 2020** : préavis de grève national des assistantes familiales

***Ensemble, défendons un service social départemental respectueux des publics en détresse, des enfants en danger et des professionnels qui incarnent la solidarité départementale !***